



HAL
open science

**“ Les Crassées ”, “ Le Seugnon ”, “ Mare Voisin ” :
étude d’un pôle d’occupation rural, depuis l’Antiquité
jusqu’à la fondation de la ville médiévale de Saint-Dizier
(Haute-Marne)**

Stéphanie Desbrosse-Degobertière, Raphaël Durost

► **To cite this version:**

Stéphanie Desbrosse-Degobertière, Raphaël Durost. “ Les Crassées ”, “ Le Seugnon ”, “ Mare Voisin ” : étude d’un pôle d’occupation rural, depuis l’Antiquité jusqu’à la fondation de la ville médiévale de Saint-Dizier (Haute-Marne). Antoine Guicheteau; Vincent Marchaisseau; Amélie Quiquerez. La genèse du village : Archéologie de l’habitat groupé du haut Moyen Âge (Ve-XIIe siècles) dans le Centre-Est de la France actuelle, ARTEHIS Éditions, 2021, 9782958072629. 10.4000/books.artehis.24915 . hal-03479628

HAL Id: hal-03479628

<https://hal.science/hal-03479628v1>

Submitted on 4 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright



Antoine Guicheteau, Vincent Marchaisseau et Amélie Quiquerez (dir.)

La genèse du village
Archéologie de l'habitat groupé du haut Moyen Âge (V^e-XII^e siècles)
dans le Centre-Est de la France actuelle

ARTEHIS Éditions

« Les Crassées », « Le Seugnon », « Mare Voisin » : étude d'un pôle d'occupation rural, depuis l'Antiquité jusqu'à la fondation de la ville médiévale de Saint-Dizier (Haute-Marne)

Stéphanie Desbrosse-Degobertière et Raphaël Durost

DOI : 10.4000/books.artehis.25645

Éditeur : ARTEHIS Éditions

Lieu d'édition : Dijon

Année d'édition : 2021

Date de mise en ligne : 8 décembre 2021

Collection : Monographies et Actes de colloques

EAN électronique : Monographies et Actes de colloques



<http://books.openedition.org>

Référence électronique

DESBROSSE-DEGOBERTIÈRE, Stéphanie ; DUROST, Raphaël. « Les Crassées », « Le Seugnon », « Mare Voisin » : étude d'un pôle d'occupation rural, depuis l'Antiquité jusqu'à la fondation de la ville médiévale de Saint-Dizier (Haute-Marne) In : *La genèse du village : Archéologie de l'habitat groupé du haut Moyen Âge (V^e-XII^e siècles) dans le Centre-Est de la France actuelle* [en ligne]. Dijon : ARTEHIS Éditions, 2021 (généralisé le 13 décembre 2021). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/artehis/25645>>. ISBN : 9782958072629. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.artehis.25645>.

Ce document a été généré automatiquement le 13 décembre 2021.

« Les Crassées », « Le Seugnon », « Mare Voisin » : étude d'un pôle d'occupation rural, depuis l'Antiquité jusqu'à la fondation de la ville médiévale de Saint-Dizier (Haute-Marne)

Stéphanie Desbrosse-Degobertière et Raphaël Durost

1. Introduction

- 1 La rive gauche de l'agglomération de Saint-Dizier bénéficie d'une trentaine d'hectares explorée d'un seul tenant en archéologie préventive (lieux-dits cadastraux « Le Seugnon » et « Mare Voisin » ¹) (fig. 1). Les vestiges qui y accompagnent ceux d'un habitat groupé médiéval illustrent les étapes qui précèdent son existence jusqu'à sa désertion au cours du XII^e siècle. Cette désertion coïncide avec la période à laquelle les sources historiques relatent le développement de la ville autour du château des seigneurs de Dampierre, sur le bord de l'autre rive de la Marne (Fourot, 1892 ; Bur, 2005). À l'emplacement de l'ancien habitat, aucun aménagement majeur ne voit le jour à partir de cette date, ce qui permet de disposer de la plupart des substructions médiévales dans les diagnostics d'archéologie préventive de 1992, sans destructions ni obstacles majeurs, à l'exception du réseau routier (Béague-Tahon, Bourdin, 1992, Béague-Tahon, 1993a, Béague-Tahon 1993b, Béague-Tahon, Bourdin, 1993, Béague-Tahon, 1995, Rolin, 1996, Chopelain, 2000, Quenton, Béague-Tahon, 1997, Postel-Vinay, 2000, Gourgousse, Sindonino, 2001, Durost, 2004, Morize, 2006, Truc, 2009, Truc, 2019, Thévenard, 2014).

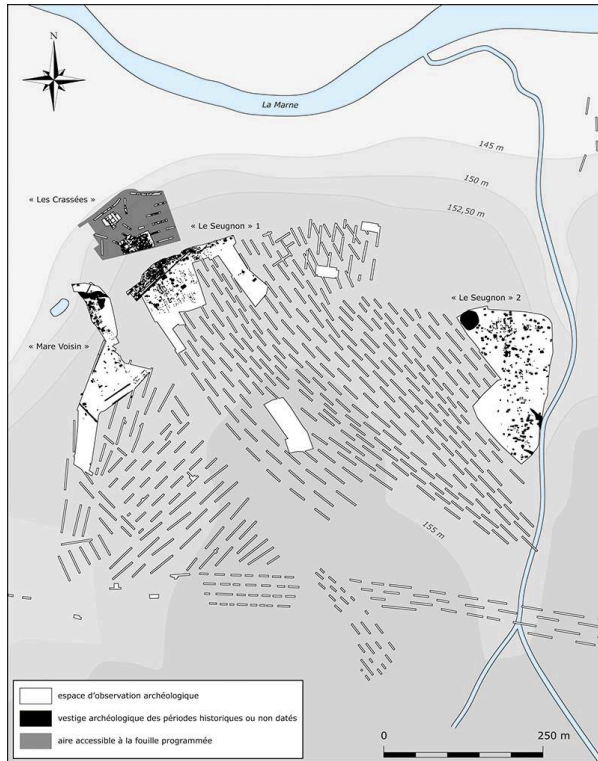


Fig. 1. Plan des observations archéologiques dans le secteur de « Mare Voisin », « Le Seugnon » et « Les Crassées » (© N. Béague-Tahon, D. Bourdin, M.-C. Truc, R. Durost, S. Desbrosse-Degobertière).

- 2 L'exploration des vestiges se poursuit encore au moyen d'une campagne de fouille programmée depuis 2011, dans une parcelle d'un hectare acquise en ce sens par la Ville de Saint-Dizier, lieu-dit « Les Crassées »² (Desbrosse-Degobertière, Durost, 2015, Desbrosse-Degobertière, Durost, 2016, Desbrosse-Degobertière, Durost, 2019) (fig. 1). Le lieu de culte et le cimetière de l'habitat groupé s'y trouvent, ainsi que l'essentiel des traces antérieures. C'est donc à cet endroit que l'héritage des occupations précédentes peut être le mieux jaugé.

2. Le village médiéval

2.1. L'habitat

- 3 L'habitat proprement dit occupe la moyenne terrasse de la Marne, sur sa rive gauche. Il n'est connu qu'à travers des fouilles préventives dans lesquelles il se manifeste en grande majorité par des excavations (cabanes, silos, fours, puits et fondations de bâtiments en matériaux périssables), agglomérées en trois points (fig. 1). Les deux les plus à l'ouest (fig. 2, « Mare Voisin » et « Le Seugnon » 1) correspondent probablement aux maisons d'habitation car, contrairement au troisième qui ne contient que des cabanes (fig. 1, « Le Seugnon » 2), ils possèdent moins de cabanes que de bâtiments de plain-pied, plus vastes, a priori aptes à abriter les activités domestiques d'une cellule familiale. Ils respectent une orientation commune. Deux quartiers se distinguent, séparés par un espace vide étiré dans le sens nord-sud, dont la largeur totale est inconnue mais d'au moins 25 m. La datation de l'occupation proposée dans le rapport de 1993 court du VIII^e au XII^e siècle (Béague-Tahon, 1993a³). Elle est peut-être à revoir car liée exclusivement aux formes des céramiques, dont la typochronologie s'est affinée

en trente ans. Par ailleurs, le mobilier mérovingien et tardo-antique décrit, considéré comme résiduel, est trop récurrent pour ne pas appartenir à une occupation en tant que telle, qui reste à définir (Béague-Tahon, 1993a, p. 19 et 22). À cet égard, une fouille préventive plus récente, située à « Mare Voisin », contient deux cabanes isolées et deux fours, dont le mobilier le plus tardif appartient au VII^e siècle (fig. 2) (Truc, 2009, p. 150-179).



Fig. 2. Secteur domestique et funéraire du village médiéval (© N. Béague-Tahon, D. Bourdin, M.-C. Truc, R. Durost, S. Desbrosse-Degobertière).

- 4 Aux VIII^e et IX^e siècles, le site d'habitation central serait le seul à exister (« Le Seugnon » 1). Son occupation, qui se poursuit jusqu'au XII^e siècle, est divisée en cinq phases stratigraphiques (Béague-Tahon, 1993a, p. 16, 19, 22, 24 et 54) : une première du VIII^e au X^e siècle (période 1), une deuxième du IX^e au X^e siècle (période 3), une troisième du X^e au XI^e siècle (période 2), une quatrième non datée (période 4) et une cinquième, qui regroupe la majorité des vestiges, du XI^e au XII^e siècle (période 5). Le secteur artisanal situé 300 mètres plus à l'est (fig. 1, « Le Seugnon » 2) prendrait naissance au IX^e siècle et serait abandonné au XI^e siècle (Béague-Tahon, 1993, p. 70), soit un siècle avant la désertion complète de l'habitat groupé. Quant au deuxième pôle domestique à « Mare Voisin », il ne serait créé qu'au XI^e siècle (Béague-Tahon, Bourdin, 1993, p. 30). En moins de cent ans, ce point de peuplement serait devenu une aire d'habitation plus importante, mais sans sa zone artisanale antérieure. L'imprécision des fourchettes de datation peut expliquer ce paradoxe, à moins qu'il ne s'agisse d'un véritable changement d'organisation des lieux de vie avec des structures artisanales installées autour des habitations et non à l'écart, provoquant un étalement de l'espace domestique. À cet égard, retenons que les structures de combustion artisanales sont plus nombreuses dans les zones d'habitation que dans la zone artisanale : dix bas-fourneaux de réduction du minerai de fer contre cinq, cinq fours autres contre deux (Leroy, Merluzzo, 1998, fig. 3 et 4).

- 5 La production de fer réduit semble être une des ressources économiques des habitants du Moyen Âge central. La profusion de minerai dans la région, et aussi probablement de bois pour le charbon, permet le développement de cet artisanat (Leroy, Merluzzo, 1998, p. 45-56). Des scories en culot et des battitures sont également présentes, suggérant que des produits finis ou prêts à être modelés ont pu être commercialisés.

2.2. Le cimetière

- 6 La parcelle fouillée en opération programmée (fig. 1 et 2, « Les Crassées ») correspond à la partie funéraire de l'habitat. Elle contient un édifice de culte et les inhumations des habitants. Plus de 800 squelettes humains ont été étudiés à ce jour, et il en reste au moins autant à exhumer (fig. 3). Leur étude biologique révèle une population naturelle où les 45 % d'immatures, essentiellement de très jeunes enfants, correspondent aux modèles théoriques de mortalité pré-jennérienne (Miclou, Bougault, Chapelain de Seréville-Niel, 2020). Les périodes carolingienne et centro-médiévale, auxquelles appartiennent les vestiges de l'habitat, semblent fournir l'essentiel des défunts (Desbrosse-Degobertière, Durost, 2020). En l'absence de mobilier funéraire dans les sépultures de ces époques, ce sont les datations radiocarbone et les déductions stratigraphiques qui en découlent qui fournissent les éléments chronologiques⁴. Or, sur les 47 datations réalisées, toutes intègrent la fourchette d'occupation de l'habitat. La majorité appartient toutefois au Moyen Âge central puisque dix datations seulement incluent la période carolingienne (fig. 3). Les données chronologiques de l'habitat et du cimetière concordent donc particulièrement bien : la démographie semble augmenter fortement à partir du IX^e ou X^e siècle, puis s'interrompt brutalement au XII^e siècle⁵.



Fig. 3. Plan du secteur du cimetière au terme de la campagne de 2018 (© R. Durost, S. Desbrosse-Degobertière).

- 7 Bien que les datations absolues, toutes obtenues de fourchettes de probabilité d'analyses radiocarbone, ne permettent de garantir la présence d'un édifice de culte au sein du cimetière qu'à partir du XII^e siècle, les démonstrations stratigraphiques sont

suffisantes pour reculer jusqu'au X^e siècle (pas au-delà de son dernier quart : Desbrosse-Degobertière, Durost, 2016, p. 73-74). Durant cette période, deux phases architecturales de l'édifice se succèdent (fig. 3). Le plan des fondations de la plus récente est facilement reconnaissable grâce aux contreforts et au chevet à pans coupés de sa partie orientale. Il ne subsiste quasiment aucune maçonneries, toutes récupérées au cours des XIII^e et XIV^e siècles. L'édifice se prolonge à l'ouest sous la forme d'une nef rectangulaire dont l'extrémité n'est pas localisée faute de traces de fondations préservées. La phase plus ancienne de l'édifice n'est conservée que par trois courts tronçons de fondations, qui permettent toutefois de restituer un bâtiment rectangulaire (fig. 3) sur le côté nord duquel s'appuie une petite pièce servant peut-être de tour-clocher. La nef de la phase suivante correspond approximativement à cet espace antérieur, en lui étant légèrement désaxé.

- 8 Du X^e au XII^e siècle, le site présente donc les caractéristiques d'un village. Le terme apparaît dans les données historiques à cette date, et correspond bien aux vestiges identifiés : l'habitat est groupé et divisé en deux pôles dont l'espace vide qui les sépare peut correspondre à une voie. Les installations artisanales sont agglomérées à celles de la vie domestique. Bien que le travail des habitants soit particulièrement développé dans le domaine métallurgique, la présence de silos et de greniers assez nombreux suggère qu'il s'agisse aussi (et peut-être avant tout ?) d'une population paysanne exploitant les terres qui entourent leur foyer. Les défunts sont inhumés contre l'habitat, dans un espace manifestement contraint puisque les sépultures s'y accumulent en bouleversant les plus anciennes. Au cœur de cet espace, un édifice de culte est bâti à deux reprises, au même endroit. Il s'agit donc non seulement d'un véritable village, mais aussi peut-être d'une paroisse.

3. L'occupation carolingienne

- 9 Pour la période carolingienne, la zone funéraire existe déjà puisque le ¹⁴C d'une dizaine de défunts (sur les 47 mesurés, soit 21 % des datations effectuées) intègre en majorité la fourchette du milieu du VIII^e siècle au X^e siècle. Si leur orientation est la même que celle des sépultures postérieures, leur répartition révèle en revanche qu'ils ne se situent pas dans la zone la plus dense du cimetière du Moyen Âge central, contre la limite de fouille sud, ni dans le tiers occidental, mais forment une sorte d'auréole au centre, là où les fondations du dernier état de l'église changent de largeur et de profondeur (fig. 3). Néanmoins, pour le moment, l'existence d'un édifice de culte carolingien n'est pas prouvée. L'habitat contemporain correspond quant à lui aux structures de la période 1, la plus ancienne individualisée dans le rapport de fouilles préventives du « Seugnon » 1 (Béague-Tahon, 1993a, p. 13). Les vestiges se composent d'une centaine de trous de poteaux, d'une vingtaine de fosses et d'une dizaine de cabanes semi-excavées. La concentration de vestiges contre la berme nord révèle que le cœur de l'occupation pourrait être en grande partie en dehors de l'espace fouillé. La zone artisanale située 300 m à l'est (« Le Seugnon » 2) existe également à cette période, à partir du IX^e siècle.
- 10 Un autre secteur est potentiellement occupé à cette époque à des fins artisanales ou domestiques, ou les deux. Il s'agit de « La Pièce des Fournées », terrain situé 1 250 m plus à l'ouest. Une fouille préventive de 30 000 m² réalisée en 1996 révèle à cet endroit des vestiges datés du Haut Moyen Âge par leur mobilier céramique et par le morceau de

cuvelage d'un puits (Chopelain, 1996, Chopelain, 2000⁶). Les vestiges se composent de huit structures de combustion dont un bas-fourneau, quatre ferriers, trois cabanes semi-excavées, un puits, une inhumation et huit fosses. L'absence de fondations de poteau est à noter.

- 11 C'est donc à la période carolingienne que le point de peuplement serait créé contre la zone d'inhumation mais il ne serait pas le seul dans les environs, à l'image de celui de « La Pièce des Fournées ». Si ce site ne contient pas de traces d'habitations proprement dites, il semble déraisonnable de situer l'habitat de ses utilisateurs près de la zone funéraire tant la distance est inutilement grande. De notre point de vue, il est probable que les maisons soient plus proches. En d'autres termes, à cette période, les lieux de vie de ce secteur pourraient être plus dispersés, impliquant une dispersion égale des zones de travail artisanal. En revanche, dans le domaine funéraire, le site des « Crassées » est actuellement le seul connu. Les cinq sépultures aménagées parmi les constructions artisanales de « La Pièce des Fournées » et du « Seugnon » 2 semblent volontairement isolées. Au cours du VIII^e et du IX^e siècles, les habitations et les activités artisanales se concentreraient petit à petit contre le cimetière du futur habitat groupé.

4. L'occupation mérovingienne

- 12 Les aménagements domestiques mérovingiens sont inexistants. Cependant, comme cela a été évoqué plus haut, la grande proportion de fosses non datées dans les habitats postérieurs laisse la possibilité qu'une part d'entre elles appartienne à l'occupation qui a généré le mobilier céramique mérovingien collecté à ces endroits. Les seuls aménagements non funéraires avérés pour cette période sont installés sur le lieu-dit « Mare Voisin », à une centaine de mètres au sud des habitats. Il s'agit de deux cabanes semi-excavées, et de deux fours (fig. 2). Leur datation tient à des analyses ¹⁴C sur charbon de bois des fours, et au mobilier céramique du comblement des cabanes (Truc, 2009, p.150-179). Mais là encore, il ne s'agit pas des structures domestiques proprement dites mais d'annexes de production.
- 13 Des vestiges funéraires mérovingiens sont, en revanche, bien identifiés, et en premier lieu quatre sépultures aristocratiques du VI^e siècle. Elles sont installées à deux endroits différents. Les trois plus anciennes datent de la première moitié du siècle. Elles sont regroupées au lieu-dit « Mare Voisin », à 250 m au sud du futur cimetière (fig. 2). Il s'agit d'un homme âgé, d'une jeune femme et d'un jeune homme, étudiés lors d'une fouille préventive durant l'hiver 2001-2002 (Truc, 2019). Les défunts sont inhumés en cercueil de bois, dans des chambres funéraires coffrées, et probablement recouvertes d'un même tertre. Le mobilier est particulièrement abondant : bijoux, aumônières, vaisselle en métal et en verre, et fourniment pour les deux hommes. Un cheval de la même période est également inhumé à proximité. L'ensemble désigne les deux hommes comme des élites guerrières franques appartenant au sommet de la société rurale. Il en est de même pour la quatrième tombe aristocratique, quant à elle installée dans ce qui deviendra plus tard le cimetière (fig. 3). Elle en est à l'heure actuelle la sépulture la plus ancienne, datée par son mobilier du deuxième quart du VI^e siècle au tout début du siècle suivant (Desbrosse-Degobertière, Durost, 2020). Il s'agit à nouveau d'une chambre funéraire, dont le contenu est hélas perturbé par l'installation d'une inhumation en sarcophage au siècle suivant, elle-même perturbée. Le squelette de l'aristocrate est

absent, mais le mobilier préservé (un angon, une lance et un chaudron en bronze à décor perlé) suffit à lui attribuer le même statut qu'aux hommes précédents.

- 14 D'autres inhumations mérovingiennes sont présentes à cet endroit et d'autres, manifestement plus nombreuses encore, sont détruites par les sépultures postérieures, à l'image de celle dont il ne reste que le pied du défunt, daté grâce à la garniture métallique de chaussure (un ferret et une boucle) restée en position fonctionnelle (Desbrosse-Degobertière, 2014, fig. 39). De manière récurrente, la terre de comblement des inhumations carolingiennes et centro-médiévales livre des fragments de mobilier funéraire mérovingien, telles que des perles ou des garnitures ferreuses damasquinées. De même, bien que dix inhumations en sarcophage, pourtant caractéristiques du VII^e siècle (Henrion, 2015), soient comptabilisées à ce jour, les datations radiocarbone tentées sur six d'entre elles situent la mort des occupants au plus tôt à la fin du X^e siècle pour l'un, aux XI^e et XII^e siècles pour les autres. Il ne s'agit donc pas des occupants originels. À ce jour, en excluant la sépulture aristocratique, quatre inhumations préservées appartiennent avec certitude à la période mérovingienne grâce au type de leur mobilier (céramique, scramasaxes et garnitures de ceinture du VII^e siècle), auxquelles il faut ajouter trois autres dont la datation radiocarbone des os situe la mort au plus tôt à cette période. Leur répartition est remarquable (fig. 3) : l'une des datations radiocarbone correspond à la réduction conservée dans la chambre funéraire. Issue d'un individu mort au plus tôt dans le deuxième quart du VII^e siècle, elle correspond peut-être au propriétaire du sarcophage, trouvé disloqué et vide. Les trois défunts à scramasaxe sont agglomérés, à moins de 10 m au nord-ouest de la tombe aristocratique. Une autre datation appartient à une réduction aménagée dans une sépulture distante de 4,50 m à l'est de la chambre aristocratique. Les deux dernières, celle à garniture de chaussure et la dernière datation radiocarbone, sont, elles aussi, agglomérées mais plus à l'écart, 13 m à l'est, là où l'avant-dernier état de l'église fait passer son mur oriental. Il s'agit donc bien d'une nécropole.
- 15 La sépulture aristocratique et les trois tombes à scramasaxe sont séparées par un espace rectangulaire d'environ 20 m² dont le contenu, bien que totalement bouleversé, pourrait correspondre à une construction antérieure à l'église des X^e-XII^e siècles. Encore en cours de fouille (fig. 3), cet espace est à l'origine une pièce gallo-romaine, qui appartient à un bâtiment résidentiel rural, bâti au I^{er} siècle dans la partie supérieure du versant de la vallée⁷. L'aménagement de la pente en terrasses successives provoque des différences brutales de niveau du sol entre certaines pièces, dont la plus importante concerne la pièce en question, enfoncée de plus d'1,50 m dans le gravier naturel. L'hypothèse d'une construction mérovingienne à cet endroit tient à deux tronçons de mur perpendiculaires qui réinvestissent la pièce, mais sans utiliser de mortier de chaux, contrairement aux murs antiques qui en sont abondamment pourvus. Ils ne peuvent non plus être trop tardifs puisque des réductions, pratique typiquement alto-médiévale, et des inhumations les recouvrent. Le contenu de cet espace souterrain est hélas totalement bouleversé par un creusement postérieur à l'occupation, respectant soigneusement les contours de la pièce... Cette exploration est postérieure à l'occupation funéraire car aucune inhumation n'est aménagée ensuite. Son comblement donne une idée du contenu d'origine : fragments de plaque-boucles, perles en verre, peigne en os, pointe de flèche en fer. La sépulture en chambre préservée sur le bord de cet espace pourrait donc n'être qu'un élément d'un secteur funéraire aristocratique

mérovingien plus fourni, doté d'un édifice. Il s'agit pour l'heure d'une hypothèse, qui demande encore une exploration exhaustive de ce secteur.

- 16 Si aucune habitation mérovingienne n'est identifiée avec certitude au sein des habitats postérieurs, le pôle funéraire, quant à lui, existe bien. Sa naissance est pour l'heure à situer au VI^e siècle, à partir du second quart du siècle. Ce n'est pas la tombe aristocratique, et celles qui l'accompagnent probablement dans l'édifice initial, qui marque la naissance de la nécropole en tant que telle mais l'agglomération progressive de sépultures plus modestes des générations suivantes. En effet, à 250 m de là, trois autres aristocrates sont inhumés (fig. 2), plus anciennement encore, mais ils ne donnent pas naissance à un pôle funéraire pour autant. Les raisons nous sont inconnues pour l'heure mais la différence de destinée entre les deux pôles est saisissante.

5. L'occupation gallo-romaine

- 17 L'occupation de la période gallo-romaine ne sera pas abordée en tant que telle ici (Desbrosse-Degobertière, Durost, 2015). Aucune sépulture de cette période n'est actuellement identifiée, que ce soit dans le pôle funéraire médiéval ou ailleurs à Saint-Dizier. L'habitat se manifeste pour l'heure par le luxueux bâtiment résidentiel d'un domaine rural. Deux états architecturaux sont individualisés (fig. 2). Les pièces recouvertes par la nécropole et le cimetière appartiennent à une partie du plus ancien, dont le prolongement au nord n'est pas exploré (fig. 3). Le second est connu par des salles balnéaires bâties 20 m plus au nord, au pied du versant de la vallée (fig. 2). Sa construction intervient au plus tôt à la fin du II^e siècle, elle est suivie d'une phase de travaux importants au plus tôt dans le dernier tiers du III^e siècle. Le chauffage des bains fonctionne au moins jusqu'à la fin du IV^e siècle. Le bâtiment semble faire l'objet de récupération de matériaux dès le V^e siècle, avant même qu'il ne s'effondre, à l'image de la galerie de façade où les dalles du sol sont retirées avant l'effondrement de la toiture.
- 18 De manière surprenante, les générations du VI^e siècle réinvestissent donc le bâtiment le plus ancien pour leurs morts, et non le bâtiment le plus récent, a priori moins détérioré. En dehors de cette résidence élitaires, il n'existe pas de traces d'habitation gallo-romaine. Il est toutefois admis que les grands domaines agro-pastoraux de ce type génèrent des besoins importants en main d'œuvre, permanente et saisonnière (Ferdrière *et al.*, 2010, p. 401-405). L'habitation de ces ouvriers agricoles est probablement à chercher dans les parages. À cet égard, le mur rectiligne qui traverse la fouille de l'habitat médiéval du « Seugnon » 1 sur 125 m (fig. 2), sans que des angles ou ses extrémités soient localisés, matérialise peut-être une des limites de la cour du domaine, très vaste dans ce cas, où certaines habitations sont peut-être à rechercher. La datation gallo-romaine de la structure tient au fait qu'elle soit systématiquement sectionnée par les aménagements excavés médiévaux d'une part, et qu'elle soit la seule construction en dur de la fouille d'autre part (Béague-Tahon, 1993b⁸). Son absence du pôle d'habitation de « Mare Voisin », à l'ouest, implique qu'il s'interrompt ou, plus probablement, qu'il tourne vers le nord pour encadrer les bâtiments du domaine. Ce mur se trouve à 65 m au sud du bâtiment résidentiel le plus proche et lui est parallèle. S'il s'agit bien de la limite de la cour, l'espace semble suffisant pour accueillir d'éventuelles cellules familiales. Un autre fait troublant réside dans la différence de densité des aménagements médiévaux d'un côté ou de l'autre du mur : ils sont bien plus nombreux du côté nord, le tracé du mur semblant faire paroi. C'est aussi de ce côté que

les vestiges médiévaux datés des périodes 1 à 4 sont localisés, y compris deux fossés reprenant un peu plus au nord le tracé du mur. Les constructions médiévales ne dépasseraient massivement la limite qu'à la période 5, c'est-à-dire à partir du XI^e siècle. Comme cela a été rappelé au tout début, cette évolution demande bien entendu à être révisée par une mise à jour typochronologique du mobilier mais, en attendant, cette corrélation troublante mérite d'être soulignée.

6. Conclusion

- 19 Dans ce secteur bien documenté du sud de Saint-Dizier, durant les douze premiers siècles historiques, le terrain funéraire s'avère plus statique que les habitations. À partir du VI^e siècle, la nécropole mérovingienne va se développer autour d'un groupe de sépultures aristocratiques, puis se transformer au même endroit en cimetière à l'espace contraint, doté d'une église. En parallèle, les habitations qui semblent d'abord dispersées, se regroupent progressivement au plus près des morts, pour donner à partir du X^e ou du XI^e siècle un véritable habitat groupé paysan où aménagements domestiques et artisanaux sont mêlés, accolés à son édifice de culte et son cimetière. Les raisons de la fixation de l'habitat à cet endroit seraient donc a priori plutôt à chercher dans la partie funéraire. Quels peuvent être les critères qui ont suscité une telle stabilité à cet endroit, alors que beaucoup de nécropoles périclitent au cours du VII^e ou du VIII^e siècle, même si elles sont installées comme ici dans les murs d'une grande résidence antique ? La principale spécificité détectée à ce jour réside dans l'existence au VI^e siècle d'une élite, peut-être héritière du domaine foncier gallo-romain, dont certaines sépultures particulièrement riches bénéficient d'un édifice et font l'objet d'une attraction spirituelle prolongée. Le culte semble suffisamment entretenu pour que les sépultures soient localisables et exhumées après que les habitants ont déserté le village pour se rapprocher de la ville nouvellement créée.

BIBLIOGRAPHIE

BEAGUE-TAHON, 1993a = BEAGUE-TAHON N., *Rapport de fouilles archéologiques réalisées au centre d'activités commerciales et tertiaires du Chêne Saint-Amand, lieu-dit « Le Seugnon-Toupot-Millot » à Saint-Dizier (Haute-Marne)*, rapport de fouilles archéologiques, Châlons-en-Champagne, Afan, D.R.A.C. de Champagne-Ardenne.

BEAGUE-TAHON, 1993b = BEAGUE-TAHON N., « Saint-Dizier Le Seugnon », *Bilan Scientifique de la région Champagne-Ardenne 1992*, Châlons-sur-Marne, p. 91-92.

BÉAGUE-TAHON, 1995 = BÉAGUE-TAHON N., « Saint-Dizier « La Tuilerie » », *Bilan Scientifique de la région Champagne-Ardenne 1993*, Châlons-sur-Marne, p. 64-65.

BEAGUE-TAHON, BOURDIN, 1992 = BEAGUE-TAHON N., BOURDIN D., *Zone d'activités commerciales et tertiaires du Chêne Saint-Amand, lieu-dit « Le Seugnon » à Saint-Dizier*, rapport de diagnostic archéologique, Châlons-en-Champagne, Afan, D.R.A.C. de Champagne-Ardenne.

BEAGUE-TAHON, BOURDIN, 1993 = BEAGUE-TAHON N., BOURDIN D., *Rapport de fouilles archéologiques réalisées au carrefour giratoire de La Marina, RN 67, entrée sud-est de Saint-Dizier (Haute-Marne)*, rapport de fouilles archéologiques, Châlons-en-Champagne, Afan, D.R.A.C. de Champagne-Ardenne.

BUR, 2005 = BUR M., « De la villa d'Olonne à la ville de Saint-Dizier. Recherches sur le processus d'urbanisation en Champagne du VIII^e au XIII^e siècle », in BUR M., *La Champagne médiévale, recueil d'articles*, Langres, p. 525-538.

CHOPELAIN, 1996 = CHOPELAIN P., Saint-Dizier « *Champ Bailly — Pièces des Fournées* », Haute-Marne, *Fouilles archéologiques de sauvetage d'un site de l'Âge du Bronze et du Haut Moyen Âge à l'emplacement de la déviation Sud de Saint-Dizier*, rapport de fouilles archéologiques, Châlons-en-Champagne, Afan, D.R.A.C. de Champagne-Ardenne.

CHOPELAIN, 2000 = CHOPELAIN P., « Saint-Dizier « Pièce de la Fournée » — « Champs Bailly » », *Bilan Scientifique de la région Champagne-Ardenne 1996*, Châlons-en-Champagne, p. 95.

DESBROSSE-DEGOBERTIERE, 2014 = DESBROSSE-DEGOBERTIERE S., Saint-Dizier « *Les Crassées* » (Haute-Marne), *Campagne du 10 juin au 11 juillet 2014*, rapport de fouilles programmées, Châlons-en-Champagne déposé à la D.R.A.C. de Champagne-Ardenne.

DESBROSSE-DEGOBERTIERE, DUROST, 2015 = DESBROSSE-DEGOBERTIERE S., DUROST R., « Le site des Crassées : une exploration du passé antique et médiéval de la rive gauche de Saint-Dizier », *Les Cahiers haut-marnais*, 278, 2015/3, p. 71-87.

DESBROSSE-DEGOBERTIERE, DUROST, 2016 = DESBROSSE-DEGOBERTIERE S., DUROST R., Saint-Dizier « *Les Crassées* » (Haute-Marne), *Campagne non funéraire du 8 juin au 10 juillet 2015, Bilan de fin du premier cycle triennal*, rapport de fouilles programmées, Châlons-en-Champagne, D.R.A.C. de Champagne-Ardenne.

DESBROSSE-DEGOBERTIERE, DUROST, 2020 = DESBROSSE-DEGOBERTIERE S., DUROST R., « De la villa gallo-romaine au hameau carolingien : les enseignements de l'archéologie de Saint-Dizier « Les Crassées » (Haute-Marne) », in *Cherchez la petite bête : l'animal au haut Moyen Âge, Actes des XXXVII^e Journées Internationales d'Archéologie Mérovingienne, Saint-Dizier, 2016*, Saint-Germain-en-Laye, Mémoires de l'Association Française d'Archéologie Mérovingienne, 34, p. 403-414.

DUROST, 2004 = DUROST R., Saint-Dizier (Haute-Marne), *Route de Joinville*, « *Les Crassées* », parcelle DL153, rapport de diagnostic archéologique, Châlons-en-Champagne, Inrap, D.R.A.C. de Champagne-Ardenne.

FERDIERE, GANDINI, NOUVEL, COLLART, 2010 = FERDIERE A., GANDINI C., NOUVEL P., COLLART J.-L., « Les grandes villae « à pavillons multiples alignés » dans les provinces des Gaules et des Germanies : répartition, origine et fonctions », *Revue Archéologique de l'Est*, 59-2, Dijon, p. 357-446.

FOUROT, 1892 = FOUROT A., « Les Origines de Saint-Dizier », *Mémoires de la Société des Lettres, des Sciences, des Arts, de l'Agriculture et de l'Industrie de Saint-Dizier*, 6, p. 1-62.

GOURGOUSSE, SINDONINO, 2001 = GOURGOUSSE Y., SINDONINO S., *Déviations de la RN4, Aire de service de la « ferme de la Tuilerie » à Saint-Dizier, Haute-Marne, Evaluation archéologique*, rapport de diagnostic, Châlons-en-Champagne, Afan, D.R.A.C. de Champagne-Ardenne.

HENRION, 2015 = HENRION F., « Etude des sarcophages et méthodologie : l'indispensable croisement des données technologiques, morphologiques et pétrographiques », in CARTON I., HENRION F., SCUILLIER C., *Les sarcophages de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge : fabrication, utilisation, diffusion, Actes des XXX^e Journées Internationales d'Archéologie Mérovingienne, de Bordeaux, 2009*, Bordeaux, Aquitania, Supplément 34, p. 47-77.

LEROY, MERLUZZO, 2014 = LEROY M., MERLUZZO P., « Les ateliers sidérurgiques médiévaux de Saint-Dizier (Haute-Marne) », *Bulletin de la Société Archéologique Champenoise*, 91, 2014/4, p. 1-126.

MORIZE, 2006 = MORIZE D., *Saint-Dizier, « La Tuilerie »*, rapport de diagnostic, Châlons-en-Champagne, Service Régional de l'Archéologie, D.R.A.C. de Champagne-Ardenne.

POSTEL-VINAY, 2000 = POSTEL-VINAY B., d'après QUENTON P., « Saint-Dizier « Contournement Routier », *Bilan Scientifique de la région Champagne-Ardenne 1997*, Châlons-en-Champagne, p. 100.

QUENTON, BEAGUE-TAHON, 1997 = QUENTON P., BEAGUE-TAHON N., *Déviation sud de Saint-Dizier (Haute-Marne)*, rapport de diagnostic archéologique, Châlons-en-Champagne, Afan, D.R.A.C. de Champagne-Ardenne.

ROLIN, 1996 = ROLIN D., *Contournement sud de Saint-Dizier, rapport de diagnostic approfondi et proposition de fouille, des occupations du Bronze final et site métallurgique médiéval*, rapport de diagnostic archéologique, Châlons-en-Champagne, Afan, D.R.A.C. de Champagne-Ardenne.

THEVENARD, 2014 = THEVENARD J.-J., *Saint-Dizier (Haute-Marne), ZAC du Chêne Saint-Amand, rue de la Tuilerie*, rapport de diagnostic archéologique, Châlons-en-Champagne, Inrap, D.R.A.C. de Champagne-Ardenne.

TRUC, 2009 = TRUC M.-C., *Saint-Dizier « La Tuilerie », RN4 — aire de service (Haute-Marne), Sépultures aristocratiques et habitat du haut Moyen Age*, rapport de fouilles archéologiques, 4 vol., Châlons-en-Champagne, D.R.A.C. de Champagne-Ardenne.

TRUC, 2019 = TRUC M.-C., *Saint-Dizier « La Tuilerie » (Haute-Marne), Trois sépultures d'élite du VI^e siècle*, Caen, Presses Universitaires de Caen, 297 p.

NOTES

1. Une certaine confusion règne dans la dénomination toponymique des sites car les appellations choisies par les archéologues sont celles des projets d'aménagement ou celles du cadastre antérieur aux aménagements. Voici une liste des concordances :

- Les sites diagnostiqués en 1992 (Béague-Tahon, Bourdin 1992) et fouillés en 1993 dans la future zone commerciale du Chêne Saint-Amand (Béague-Tahon, 1993a, Béague-Tahon 1993b) sont exclusivement dans des parcelles du lieu-dit cadastral « Le Seugon », et non « Le Seugnon » et « Toupot-Millot ».
- Le site fouillé en 1993 à l'emplacement du futur Giratoire de La Marina se trouve dans des parcelles du lieu-dit cadastral « Mare Voisin » (Béague-Tahon, Bourdin, 1993 et Béague-Tahon, 1995).
- Le site diagnostiqué en 2001 (Gourgousse, Sindonino, 2001) et fouillé durant l'hiver 2001-2002 à l'emplacement de la future Aire de service de La Tuilerie (qui n'existe toujours pas en 2019) se trouve dans des parcelles du lieu-dit cadastral « Mare Voisin » (Truc, 2009, Truc, 2019).
- Les parcelles du lieu-dit cadastral « Le Chêne Saint-Amand » ne contiennent aucun des sites fouillés. Elles se situent à l'est des parcelles du lieu-dit « Le Seugnon ».
- Les parcelles du lieu-dit cadastral « La Tuilerie » ne contiennent aucun des sites fouillés. Elles correspondent à une ferme située au nord du lieu-dit « Mare Voisin ».
- Les parcelles du lieu-dit cadastral « Toupot-Millot » ne contiennent aucun des sites mentionnés ici. Elles se situent au sud des parcelles du lieu-dit « Le Seugnon ».

Pour plus de clarté, cet article n'utilise que les toponymes cadastraux.

2. Le lieu-dit « Les Crassées » disparaît des cadastres au cours du XX^e siècle mais la parcelle reste la même. Sa désignation se fait ensuite comme une parcelle urbaine ordinaire, par son adresse : route de Joinville.

3. Dans un article de 1998 consacré à la métallurgie du site, les auteurs en étendent l'occupation jusqu'au « XIII^e-XIV^e s. » (Leroy, Merluzzo, 1998, p. 7) en se référant au rapport de fouilles, où pourtant aucune datation ne dépasse le XII^e s.

4. Le mobilier funéraire présent dans de rares sépultures renvoie à la période antérieure, mérovingienne, dont il sera question plus bas.

5. La cause de l'abandon au cours du XII^e siècle ou au début du XIII^e siècle est attribuée à ce jour à la mise en place de l'agglomération seigneuriale sur l'autre rive, au XII^e siècle, acte de naissance de la ville actuelle de Saint-Dizier (Bur, 2005).

6. L'analyse ¹⁴C du morceau de bois situe la mort de ses cellules entre 673 et 944, avec une probabilité de 94,3 % (Chopelain, 1996, p. 68).

7. Notons que les trois inhumations mérovingiennes en arme connues sont elles aussi installées dans l'emprise du bâtiment gallo-romain.

8. Le rapport souligne les difficultés de calage stratigraphique rencontrées au sujet de ce mur. Il serait construit sur la couche 999 dans laquelle les structures de la période 2 sont creusées (Béague-Tahon, 1993a, p. 17 et 20), ce qui en ferait une construction médiévale. Il recouperait les fonds de cabane de la période 1 (*Idem*, p. 13) mais aucune structure de cette période ne croise le mur. Dans un texte postérieur, il est décrit comme « peut-être le mur d'enceinte de la villa gallo-romaine des Crassées » (Béague-Tahon, 1993b, p. 91). Un retour à la documentation de fouille semble donc nécessaire.

AUTEURS

STÉPHANIE DESBROSSE-DEGOBERTIÈRE

UMR 6273 CRAHAM (Centre Michel de Boüard) ; Inrap

RAPHAËL DUROST

Université de Bourgogne-Franche-Comté / UMR 6298 ARTEHIS ; Inrap